

PREFECTURE DE LA NIEVRE - NEVERS

REAMENAGEMENT DE BUREAUX



C.C.T.P.

Mars 2026

LOT 01 : MENUISERIE EXTERIEURE

Maître d'ouvrage :

PREFECTURE DE LA NIEVRE
40, rue de la Préfecture
58000 NEVERS

Maître d'œuvre :



ATELIER ARCH'CADE
19, rue Alphonse Baudin
58 200 COSNE-SUR-LOIRE
tél : 03 86 26 36 48
graziani@archcade.com



3iA Auxerre
Centre d'affaires les Boutisses
89000 AUXERRE
Tel : 03 86 42 90 02
Email : auxerre@3ia.fr

3iA Dijon
2 Allée Alfred NOBEL
21000 DIJON

SOMMAIRE

1 – MENUISERIE EXTERIEURE	5
1.1 – GENERALITES.....	5
1.1.1 - normes et règlements.....	5
1.1.2 - Connaissance des Lieux	5
1.1.3 - Etendue des Travaux – Limites des prestations.....	5
1.1.4 - Documents à fournir par l'entrepreneur	6
1.1.5 - Réception des Subjectiles	6
1.1.6 - Entretien des Ouvrages.....	6
1.1.7 - Responsabilité des clés	6
1.2 – MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM ANTI EFFRACTION	7
1.2.1 - Prescriptions techniques générales	7
1.2.2 - dépose et évacuation menuiseries extérieures	8
1.2.3 - menuiserie fixe panneau plein dim 1.00 x 0.60 m ht.....	8
1.2.4 - menuiserie 1 ouvrant type abattant dim 1.00 x 0.60 m ht.....	9
1.2.5 - menuiserie 2 ouvrants abattant et 1 partie fixe panneau plein dim 2.90 x 0.60 m ht.....	9
1.2.6 - ensemble dim 2.90 x 3,20 m ht.....	9
1.2.7 - Ensemble baie fixe vitré, imposte abattant vitré, dim 1.10 x 3,20 m ht.....	9
1.2.8 - Ensemble porte vitré, issue de secours avec imposte fixe vitré, dim 1.10 x 3,20 m ht.....	10
1.2.9 - calfeutrement	10

1 – MENUISERIE EXTERIEURE

1.1 – GENERALITES

1.1.1 - normes et règlements

Réalisation et fourniture des plans d'exécution, des notes de calculs pour validation avant réalisation. Le fait que l'ensemble des normes et règlements à respecter ne soit pas rappelés ne dispense pas l'entrepreneur, qui est réputé en avoir une parfaite connaissance, de se conformer en tous points à leurs prescriptions et notamment les DTU et les avis techniques en cours de validité.

L'attention de l'entreprise est attirée sur sa responsabilité quant au respect des arrêtés relatifs à :

- ☐ La protection des bâtiments contre l'incendie, sécurité et sauvegarde des personnes en cas d'incendie.
- ☐ La résistance au feu.

1.1.2 - Connaissance des Lieux

L'entrepreneur reconnaît s'être parfaitement rendu compte sur place des difficultés de service, d'approvisionnement et d'accès des engins, de toutes sujétions sur les conditions d'exécution.

Il est stipulé qu'aucun supplément de prix ne pourra être accordé ultérieurement du fait que les renseignements dont l'entrepreneur s'était entouré, étaient inexacts ou incomplets.

1.1.3 - Etendue des Travaux – Limites des prestations

Afin de connaître l'étendue exacte de ses travaux, l'entrepreneur est tenu de prendre connaissance des descriptifs de l'ensemble des autres lots.

Il ne pourra en aucun cas arguer d'une méconnaissance de ceux-ci pour refuser d'exécuter les travaux nécessaires à une parfaite finition des ouvrages, tout ouvrage vu et n'étant pas, par nature, destiné à rester tel quel devant être peint.

Les limites indiquées ci-après n'étant pas exhaustives, le titulaire du présent lot sera réputé avoir connaissance de tous les plans et pièces écrites constituant les dossiers de marché de l'ensemble des lots et avoir donc inclus dans son prix toutes sujétions qui en découlent.

Les travaux du présent comprennent, en plus de la fourniture et de la pose des ouvrages de menuiserie proprement dits, les prestations suivantes :

- La fourniture et la pose de tous les dispositifs de fixation sur les ouvrages de béton armé ou de maçonnerie.
- La fourniture et la pose de toutes les quincailleries nécessaires qui devront posséder le label SNFQ.
- Les joints souples pour calfeutrements divers nécessaires à l'étanchéité à l'air et à l'eau
- Les bourrages de meneaux et autres éléments de liaison destinés à éviter les ponts thermiques.
- Les calfeutrements intérieurs et habillages nécessaires.
- Les réglages, mises en jeu nécessaires.
- Les calfeutrements et habillages nécessaires à une parfaite finition des ouvrages.
- La protection de tous les ouvrages contre l'oxydation.
- La protection des ouvrages jusqu'à la réception.
- La fourniture et pose de tous les vitrages et remplissages correspondant aux ouvrages décrits dans le présent lot suivant les cas.

Tous les ouvrages de serrurerie livrés seront en acier ou galvanisé

Les limites de prestations avec les autres lots sont les suivantes :

- Avec le lot « 05– Chauffage – Ventilation– Plomberie »

La pose sur les menuiseries de grilles d'entrées d'air hygroréglables sera à la charge du lot 05.

Le présent lot aura à sa charge le détalonnage des portes pour les transferts d'air sur indication du titulaire du lot 05.

Nettoyage quotidien du chantier :

Chaque entreprise devra procéder au nettoyage quotidien du chantier, le tri et l'évacuation hors chantier des matériaux et gravats résultant de ses prestations.

Les frais d'enlèvement, transport en décharge et recyclage restent à la charge de chaque entreprise.

1.1.4 - Documents à fournir par l'entrepreneur

L'entrepreneur devra soumettre à l'approbation du concepteur avant tout début d'exécution, les documents suivants :

- Les plans de fabrication à 5 ou 10 cm p.m avec détails à plus grande échelle si nécessaire
- Les certificats CEKAL des vitrages
- Les P.V d'essai de perméabilité à l'air et d'étanchéité à l'eau des menuiseries extérieures
- Les références exactes des quincailleries avec documentation et échantillons à l'appui
- Les références de joints, compri-bandes et accessoires.
- Les études, notes de calculs, et plans d'atelier concernant les assemblages.

Le projet technique permettant la fabrication des ouvrages sera mis au point dans tous les détails par l'entrepreneur, en liaison avec l'architecte.

- Plan de repérage.
- Plan de réservations dans les ouvrages en maçonnerie neuves avec indication éventuelle des pièces à mettre en place au moment des exécutions.
- Plans et coupes, échelles grandeur de chaque type d'ouvrage.
- Élévations.

Le dossier technique sera complété par des échantillons des profils et des pièces de quincaillerie proposés.

L'approbation définitive des plans de fabrication ne sera donnée dans la mesure où les essais d'étanchéité à l'eau et à l'air ont bénéficiés de résultat positif.

1.1.5 - Réception des Subjectiles

L'entrepreneur devra, avant tout commencement des travaux, réceptionner les différents subjectiles réalisés par les autres corps d'état et faire constater toutes les défauts ou malfaçons éventuelles susceptibles de nuire à l'exécution de sa tâche.

A défaut d'avoir émis les réserves justifiées nécessaires, l'entrepreneur devra exécuter toutes les préparations complémentaires et reprises nécessaires à une parfaite finition de son travail.

1.1.6 - Entretien des Ouvrages

Pendant la période de garantie, l'entrepreneur assurera l'entretien de ses ouvrages et devra, chaque fois qu'il sera requis, donner les jeux et réglages qui seraient jugés nécessaires.

Si pendant cette même période, des défauts apparaissent, l'entrepreneur devra à ses frais, et avant l'expiration du délai de garantie, remédier aux inconvénients signaler ou procéder au remplacement des ouvrages défectueux.

Les raccords de peinture, entraînés par les mises en jeu, retailles, déposes, etc.... seront à la charge du présent lot il en sera de même des sujétions tous corps d'état résultant du remplacement de blocs portes ou autres ouvrages du présent lot.

1.1.7 - Responsabilité des clés

Pendant toute la durée des travaux, la gestion des clés de chantier et des clés définitives est à la charge du présent lot qui en assurera la responsabilité jusqu'à la réception définitive, y compris pendant la période de levée des réserves.

1.2 – MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM ANTI EFFRACTION

1.2.1 - Prescriptions techniques générales

Consistance des fournitures

Les ensembles menuisés seront fournis, posés, vitrés et livrés en ordre de marche avec tous les ferrages nécessaires appropriés à chaque type ainsi qu'avec les quincailleries décrites par la suite. Tous les dispositifs de fixation seront également à la charge du présent lot.

Les scellements et calfeutrements seront à la charge du présent lot.

Sections et dimensions

Les sections des éléments composant ses ouvrages seront calculées par l'entrepreneur du présent lot de leur importance, de leur destination et de leur localisation.

Étanchéité à l'air et à l'eau

Les ensembles menuisés devront être conformes au classement AEV normalisé A2 E4b VA2 selon la classification normalisée de décembre 2001.

Ce classement devra être confirmé par les procès-verbaux des fabricants.

A cet effet, les étanchéités entre ouvrants et dormants devront être assurées des systèmes joints souples embrevés ; les joints collés n'étant pas admis.

Les étanchéités entre dormants et maçonneries seront complétées par un joint à la pompe de 1ère catégorie sur fond de joint à la charge du présent lot ; tous les produits utilisés seront agréés 1ère catégorie SNJF.

Vitrages

Double vitrage **anti-effraction** P2A 66.2-12-44.2 à lame d'argon et revêtement planitherm XN en face 2 (verre extérieure) avec intercalaire à bords chaud type swisspacer V (Saint Gobain ou équivalent).

U _g (W/m².K)	Hiver		Été		TL _g
	Sg1	Sg2	Sg1	Sg2	
1.2	0.49	0.05	0.49	0.08	78%

LOCALISATION :

Ensemble des vitrages

Panneau de remplissage opaque

composé de tôle en aluminium enserrant une âme en polystyrène extrudé ($\lambda = 0.041$ W/m.K) d'épaisseur 32 mm de couleur gris aluminium naturel sous avis technique 6/11-2006_V1.

U _p (W/m².K)	α _p	Ψ intercalaire (W/m.K)
1.12	0.6	0.17

LOCALISATION :

Allège des fenêtres coulissantes en façade nord.

Menuiseries aluminium à rupture de pont thermique

Afin d'avoir une unité de façade avec les menuiseries récemment remplacées au rez-de-chaussée de ce bâtiment dans les bureaux situés à droite du hall d'accueil, l'ensemble des menuiseries seront en profils aluminium de référence 70 TH d'Installux à rupture de pont thermique

Voir notice jointe

Coloris : GRIS ALU

Uf moyen (W/m ² .K)	ap	Ψ intercalaire (W/m.K)
≤ 3.3	0.6	0.041

LOCALISATION :

Toutes les menuiseries extérieures sauf menuiseries coulissantes en façade nord.

Menuiseries aluminium à rupture de pont thermique coulissante à frappe

Afin d'avoir une unité de façade avec les menuiseries récemment remplacées au rez-de-chaussée de ce bâtiment dans les bureaux situés à droite du hall d'accueil, l'ensemble des menuiseries seront en profils aluminium de référence 70 TH d'Installux à rupture de pont thermique

Voir notice jointe

Coloris : GRIS ALU

Uf moyen déclaré (W/m ² .K)	ap	Ψ intercalaire (par défaut) (W/m.K)
≤ 3.5	0.6	0.08

LOCALISATION :

Menuiseries extérieures coulissantes en façade nord.

1.2.2 - dépose et évacuation menuiseries extérieures

La dépose des menuiseries existante est à prévoir au présent lot avec repose de la nouvelle menuiserie à la suite. Cette dépose inclus la dépose partielle du faux plafond existant nécessaire à la pose des nouvelles menuiseries et mise aux gravois s'il y a lieu des coffres et des volets roulants existants. Prévoir protections chantier. Les prestations comprennent les tracés, repérages, les évacuations, calfeutrements, reprises en sous œuvre s'il y a lieu (linteaux, etc.....), protections provisoires, reprises tableaux... Les déposes des ouvertures se feront par des moyens appropriés au contexte.

L'entreprise assurera aussi les éventuelles rebouchages - comblements suivant dimensions des réservations nécessaires et les éventuelles reprises des appuis, jambages et linteaux en fonction des besoins suite à dépose : pour permettre la repose des menuiseries neuves les supports doivent être plans pour assurer une parfaite étanchéité.

Démontage et évacuations des protections et isolement de chantier dès que nécessaire.

Les travaux comprendront le démontage, des équipements ou appareillages déjà existant sur les menuiseries remplacées, (stores,...)

LOCALISATION :

Ensemble des menuiseries en façade sud et nord à l'exception des menuiseries amiantée

1.2.3 - menuiserie fixe panneau plein dim 1.00 x 0.60 m ht

Fourniture et mise en œuvre d'une menuiserie pleine, en profils aluminium de référence 70 TH d'Installux comprenant :

- 1 menuiserie fixe destinée à recevoir une grille de ventilation sur toute la surface du panneau (dimension environ 80

x 40 cm)

- Teinte choisie dans le nuancier RAL au choix de l'architecte.

LOCALISATION :

Menuiseries extérieures en façade nord : menuiserie 1

1.2.4 - menuiserie 1 ouvrant type abattant dim 1.00 x 0.60 m ht

Fourniture et mise en œuvre d'un ensemble, en profils aluminium de référence 70 TH d'Installux comprenant :

- 1 ouvrant abattant
- Sujétion d'étanchéité et de traitement de finition intérieure tôle des tableaux et linteau.
- Teinte choisie dans le nuancier RAL au choix de l'architecte.

LOCALISATION :

Menuiseries extérieures en façade nord : menuiserie 2, 3, 4

1.2.5 - menuiserie 2 ouvrants abattant et 1 partie fixe panneau plein dim 2.90 x 0.60 m ht

Fourniture et mise en œuvre d'un ensemble, en profils aluminium de référence 70 TH d'Installux comprenant :

- 2 ouvrant abattant
- 1 menuiserie fixe destinée à recevoir une grille de ventilation sur toute la surface du panneau (dimension environ 80 x 40 cm)
- Sujétion d'étanchéité et de traitement de finition intérieure tôle des tableaux et linteau.
- Teinte choisie dans le nuancier RAL au choix de l'architecte.

LOCALISATION :

Menuiseries extérieures en façade nord : menuiserie 5

1.2.6 - ensemble dim 2.90 x 3,20 m ht

Fourniture et mise en œuvre d'un ensemble, en profils aluminium de référence 70 TH d'Installux comprenant :

- une baie coulissante vitrée fixe avec meneau central
- un imposte vitrée fixe avec meneau central hauteur 60 cm
- un soubassement panneau plein hauteur 90 cm avec meneau central
- Sujétion d'étanchéité et de traitement de finition intérieure tôle des tableaux et linteau.
- Teinte choisie dans le nuancier RAL au choix de l'architecte.

LOCALISATION :

Menuiseries extérieures en façade nord : menuiserie 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13

1.2.7 - Ensemble baie fixe vitré, imposte abattant vitré, dim 1.10 x 3,20 m ht

Fourniture et mise en œuvre d'un ensemble, en profils aluminium de référence 70 TH d'Installux comprenant :

- 1 baie fixe

- en imposte : 1 vantail abattant et équipé d'une fermeture par ferme imposte
- Sujétion d'étanchéité et de traitement de finition intérieure tôle des tableaux et linteau.
- Teinte choisie dans le nuancier RAL au choix de l'architecte.

LOCALISATION :

Menuiseries extérieures en façade sud : menuiserie 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22 .

**1.2.8 - Ensemble porte vitré, issue de secours avec imposte fixe vitré, dim 1.10 x 3,20 m
ht**

Fourniture et mise en œuvre d'un ensemble, en profils aluminium de référence 70 TH d'Installux comprenant :

- 1 porte vitrée ouvrant vers l'extérieur hauteur 2,25 m
- en imposte : 1 fixe
- Sujétion d'étanchéité et de traitement de finition intérieure tôle des tableaux et linteau.
- Barres antipaniques
- 2 fermes portes et sélecteur de fermeture.
- 2 bandes vitrophanie sur le vitrage suivant règlement PMR
- Teinte choisie dans le nuancier RAL au choix de l'architecte.

LOCALISATION :

Menuiseries extérieures en façade sud : menuiserie 18 .

1.2.9 - calfeutrement

Mise en œuvre d'un joint pour assurer l'étanchéité à l'air et à l'eau sur tout le périmètre de la menuiserie, une attention particulière étant apportée aux raccordements d'angles
Compris mastic de finition pour assurer une finition soignée
Il est nécessaire de vérifier que le produit de calfeutrement utilisé ne tâche pas les revêtements de façades existantes.
Le calfeutrement sera réalisé en respectant les normes du DTU en vigueur

LOCALISATION :

Ensemble des menuiseries neuves